



CLASSIQUES
GARNIER

MARTINE (Tristan), WINANDY (Jérémy), « Bilan historiographique des recherches francophone et germanophone sur la période grégorienne. Un état des lieux comparatif et interdisciplinaire pour un dialogue renouvelé », *in* MARTINE (Tristan), WINANDY (Jérémy) (dir.), *La Réforme grégorienne, une "révolution totale" ?*, p. 7-9

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-11105-4.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-11105-4.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2021. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

MARTINE (Tristan), WINANDY (Jérémy), « Bilan historiographique des recherches francophone et germanophone sur la période grégorienne. Un état des lieux comparatif et interdisciplinaire pour un dialogue renouvelé »

RÉSUMÉ – S’inscrivant dans une démarche comparatiste et interdisciplinaire, ce volume a pour objectif de faire dialoguer de jeunes chercheurs issus des écoles historiographiques francophone et germanophone, lesquelles ont longtemps proposé des approches divergentes, et parfois contradictoires, dans l’analyse de la réforme grégorienne et de ses conséquences dans la société médiévale des XI^e-XII^e siècles.

MOTS-CLÉS – Historiographie, histoire franco-allemande, réforme grégorienne, querelle des Investitures, Grégoire VII, Léon IX, histoire religieuse, périodisation

BILAN HISTORIOGRAPHIQUE DES RECHERCHES FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE SUR LA PÉRIODE GRÉGORIENNE

Un état des lieux comparatif et interdisciplinaire
pour un dialogue renouvelé

S'il existe une solide tradition du dialogue franco-allemand en histoire médiévale¹, renouveler celui-ci en abordant non pas les points qui rapprochent, mais au contraire ceux qui séparent, semble l'une des meilleures manières de questionner les conditions de ce dialogue, d'interroger ce qui des réalités historiques, des sources disponibles ou des traditions historiographiques explique l'écart – parfois profond – qui existe sur certains points entre les recherches germanophone et francophone.

Tel est le cas de la « réforme grégorienne », terme fréquemment utilisé en France, alors que, de l'autre côté du Rhin, on évoque surtout la « querelle des Investitures », ce qui est révélateur non seulement d'une différence lexicale, mais aussi, et surtout, d'une divergence dans la compréhension de ce mouvement. L'expression de « réforme grégorienne » est problématique : initiée dans la première moitié du XIX^e siècle par deux protestants, F. Guizot et J. Voigt, puis théorisée en Allemagne un demi-siècle plus tard², elle renvoie, d'une part, à une notion morale,

1 À titre d'exemple : Otto Gerhard Oexle et Jean-Claude Schmitt (dir.), *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002 ; Geneviève Bühner-Thierry, Steffen Patzold et Jens Schneider (dir.), *Genèse des espaces politiques (IX^e-XII^e siècle). Autour de la question spatiale dans les royaumes francs et post-carolingiens*, Turnhout, Brepols, 2017 ; Tristan Martine, Jessika Nowak et Jens Schneider (dir.), *Espaces ecclésiastiques et seigneuries laïques. Définitions, modèles et conflits en zones d'interface (IX^e-XIII^e siècle) / Kirchliche Räume und weltliche Herrschaften. Definitionen, Modelle und Konflikte in Kontaktzonen (9.-13. Jahrhundert)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, à paraître.

2 Charles de Miramon, « L'invention de la Réforme grégorienne. Grégoire VII au XIX^e siècle, entre pouvoir spirituel et bureaucratisation de l'Église », *Revue de l'histoire des religions*,

tout en faisant, d'autre part, uniquement référence au conflit opposant Grégoire VII à Henri IV, ce qui est trop restrictif, puisque plusieurs papes menèrent une politique similaire dès le pontificat de Léon IX et J. Paul a ainsi proposé la formule de « réforme pontificale³ », tandis que R. Schieffer évoque un « tournant de l'histoire pontificale⁴ ». Depuis la publication de l'ouvrage d'A. Fliche entre 1924 et 1937⁵, l'expression est néanmoins solidement ancrée dans les esprits français⁶, l'« idéal-type⁷ » que constitue la « réforme grégorienne » demeurant la solution la plus heuristique pour désigner ces dynamiques.

Dans l'espace germanique, on parle donc surtout de la « querelle des Investitures », ce qui traduit notamment une divergence dans la période envisagée, puisque cette formule ne décrit que les années 1076-1122⁸. De manière plus globale, les limites chronologiques de ce mouvement posent d'ailleurs problème : si l'on a longtemps retenu les années 1049-1122/1123, c'est-à-dire la période allant de l'avènement de Léon IX au concordat de Worms ou au premier concile de Latran, cela est désormais contesté, puisque dans leur philosophie, certains mouvements réformateurs des X^e et XI^e siècles, notamment en Lotharingie ou à Cluny, semblent avoir inspiré de manière décisive les théories pontificales de la seconde partie du XI^e siècle, tandis que dans certaines régions, les effets concrets de ces conflits ne se firent ressentir qu'à la fin du XII^e, voire au début du XIII^e siècle. Surtout, l'*Investiturstreit* a été principalement étudiée par la *Verfassungsgeschichte* dans les années 1970, ce qui explique qu'elle semble aujourd'hui bien connue, si ce n'est désuète, et qu'elle soit donc généralement délaissée par les jeunes

2/2019, p. 283-315.

3 Jacques Paul, *L'Église et la culture en Occident, t. 1 : La sanctification de l'ordre temporel et spirituel*, Paris, PUF, 1986, p. 293.

4 Rudolf Schieffer, « *Motu proprio*. Über die papstgeschichtliche Wende im 11. Jahrhundert », *Historisches Jahrbuch*, 122/2002, p. 27-41.

5 Augustin Fliche, *La réforme grégorienne*, 3 vol., Louvain-Paris, Champion, 1924, 1925 et 1937.

6 Sylvain Gouguenheim, *La réforme grégorienne. De la lutte pour le sacré à la sécularisation du monde*, Paris, Temps Présent, 2010.

7 Florian Mazel, « Pour une redéfinition de la réforme "grégorienne" : éléments d'introduction », *La réforme "grégorienne" dans le Midi (milieu XI^e-début XIII^e siècle)*, *Cahiers de Fanjeaux*, 48, Toulouse, Privat, 2013, p. 10.

8 Claudia Zey, *Der Investiturstreit*, Munich, C.H. Beck, 2017 ; Wilfried Hartmann, *Der Investiturstreit*, Munich, R. Oldenbourg, 2007 ; Werner Goetz, *Kirchenreform und Investiturstreit. 910-1122*, Stuttgart, W. Kohlhammer, 2000.

chercheurs germanophones⁹. À l'inverse, dans les espaces de recherche francophones, cette thématique a connu un renouveau cette dernière décennie, en étant comprise, au-delà d'une approche institutionnelle ou religieuse, comme constituant un tournant total d'un Moyen Âge à l'autre, une rupture sociale, politique et intellectuelle majeure.

Afin de dépasser ces divergences, un colloque de jeunes chercheurs, dont le présent volume reproduit les actes, a été organisé à Lyon les 28 et 29 mars 2019, grâce au soutien du Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (dans le cadre des « Colloques Juniors » du CIERA), du CIHAM (UMR 5648), de l'Université Lyon III et de l'Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales (IFRA/SHS).

Tout en ayant fait l'objet d'approches variées en fonction des écoles historiques, des cultures nationales ou des héritages confessionnels, la réforme grégorienne a longtemps relevé de la seule histoire ecclésiastique ou de l'histoire religieuse. Il a donc semblé également utile de proposer un dialogue interdisciplinaire entre spécialistes d'histoire de l'art, d'histoire politique, d'histoire religieuse, de théologie ou encore d'histoire du droit. L'idée a été de privilégier une approche par bilans historiographiques permettant ainsi de faire le point, discipline par discipline, de l'état de la recherche, afin de rendre possible les bases d'une comparaison transnationale et d'un dialogue renouvelés.

Tristan MARTINE
Université d'Angers

Jérémy WINANDY
Universität Hamburg

9 Voir : Gerhard Lubich, Lisa Klocke et Matthias Weber (dir.), *Das Hochmittelalter – eine vernachlässigte Epoche? Neue Forschungen zum 11. und 13. Jahrhundert*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2020.